La formation dès aujourd'hui, et tout au long de la vie.



DIPLÔME

Certificat de spécialisation Gestion comptable et financière des collectivités territoriales

Code: CS1000A



Niveau d'entrée : Aucun Niveau de sortie : Aucun

**ECTS**: 10

#### Déployabilité

A la carte : Formation pouvant s'effectuer au rythme de l'élève, en s'inscrivant aux unités du

cursus

Package: Formation pouvant se suivre en

s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

# Objectifs pédagogiques

Formation aux spécificités du cadre financier de l'action des collectivités territoriales. Acquisition des pré-requis à des fonctions au sein d'une direction financière ou à des fonctions d'audit externe auprès de collectivités territoriales.

# Compétences et débouchés

Savoirs : appréhension des enjeux de finances publiques et assimilation du cadre législatif et réglementaire (budgétaire, comptable, de gestion) des finances locales.

Savoir- faire : préparer et équilibrer un budget, réaliser une analyse financière rétrospective et prospective, suivre l'exécution du budget et évaluer les risques liés aux gestions déléguées ...

### Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

### Prérequis et conditions d'accès

Fondamentaux de la discipline connus.

# Mentions officielles Mots-clés Audit collectivités territoriales Audit financier Comptabilité financière Informations complémentaires Type de diplôme Certificat de spécialisation Code NSF 314 - Comptabilite, gestion Formacode Audit comptabilité [32695] Code du parcours CS1000A **URL** externe https://intec.cnam.fr/

## Modules d'enseignement

→ <u>Gestion comptable et financière des collectivités</u> territoriales

# Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous. Chaque bloc de compétences peut être validé séparément. Information non disponible, pour plus d'information veuillez <u>contacter le Cnam</u>